

Campagne PSF 2021

Webinaire *FNSMR*

13/04/2021



Contexte et cadre général

Subventions publiques pour le développement de la pratique sportive

Depuis 2020, crédits de l'Agence Nationale du Sport - Ex : Crédits CNDS



FNSMR = Gestionnaire de l'enveloppe des crédits accordés à son réseau

Subvention de projets : de type appels à projets / pas de fonctionnement



Le projet sportif fédéral ENSMR

La feuille de route stratégique et déclinable de notre fédération



AXE 1 FIDÉLISER, CONSOLIDER ET VALORISER

Maintenir le nombre de pratiquants (licenciés, usagers non adhérents, licenciés temporaires), structures (affiliations), et d'animations (créneaux, actions, événements)



AXE 2 DÉVELOPPER LES THÉMATIQUES A FORT POTENTIEL

Augmenter le nombre de pratiquants (licenciés, usagers non adhérents, licenciés temporaires), de structures (affiliations) et d'animations (créneaux, actions, événements)
Augmenter le champ d'action territorial du réseau (comités, associations...)

AXE 3 DYNAMISER ET ASSURER LA COHÉSION DES TERRITOIRES RURAUX

Animer, participer au maintien des traditions, de la solidarité, de la citoyenneté et des valeurs fédératrices qui nous identifient



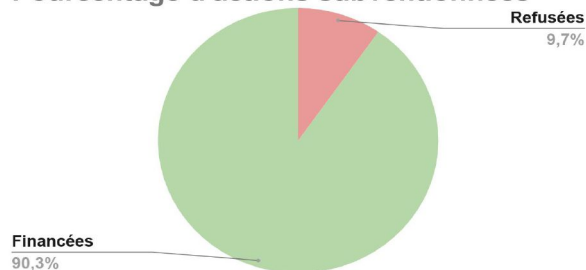
Bilan 2020

	PSF 2020	CNDS 2019
Nombre de dossiers transmis	85	43
Nombre d'actions transmises	165	102

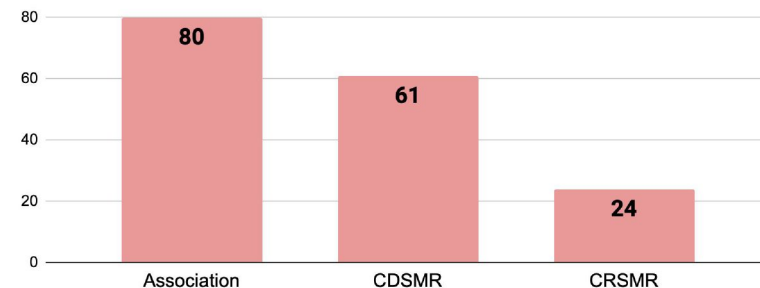
Montant total demandé	505 028 €
-----------------------	------------------

Enveloppe à répartir	228 345 €
----------------------	------------------

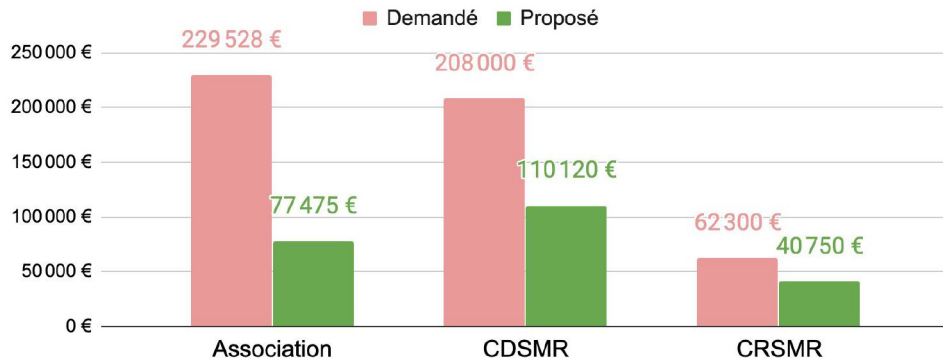
Pourcentage d'actions subventionnées



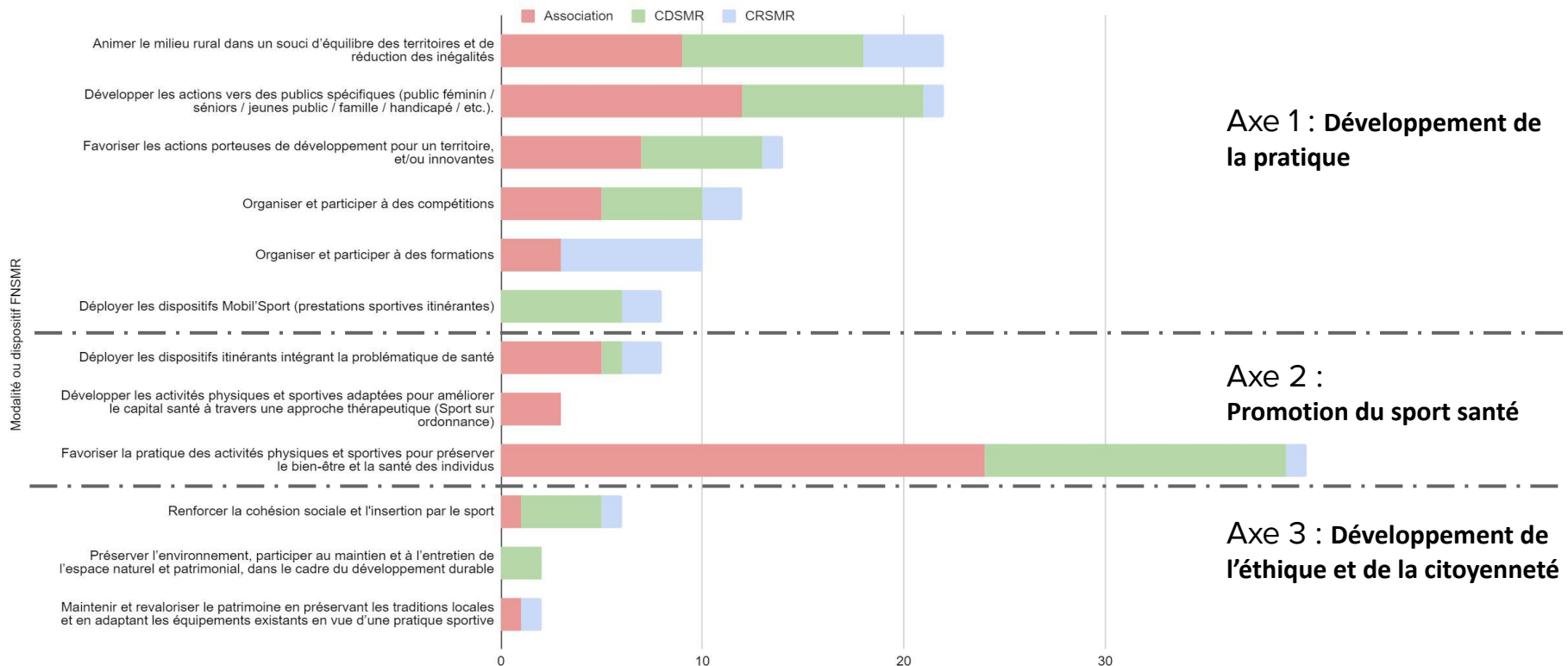
Nombre d'actions PSF 2020



Montant des subventions demandées et accordées - PSF 2020



Répartitions des items par types de structures



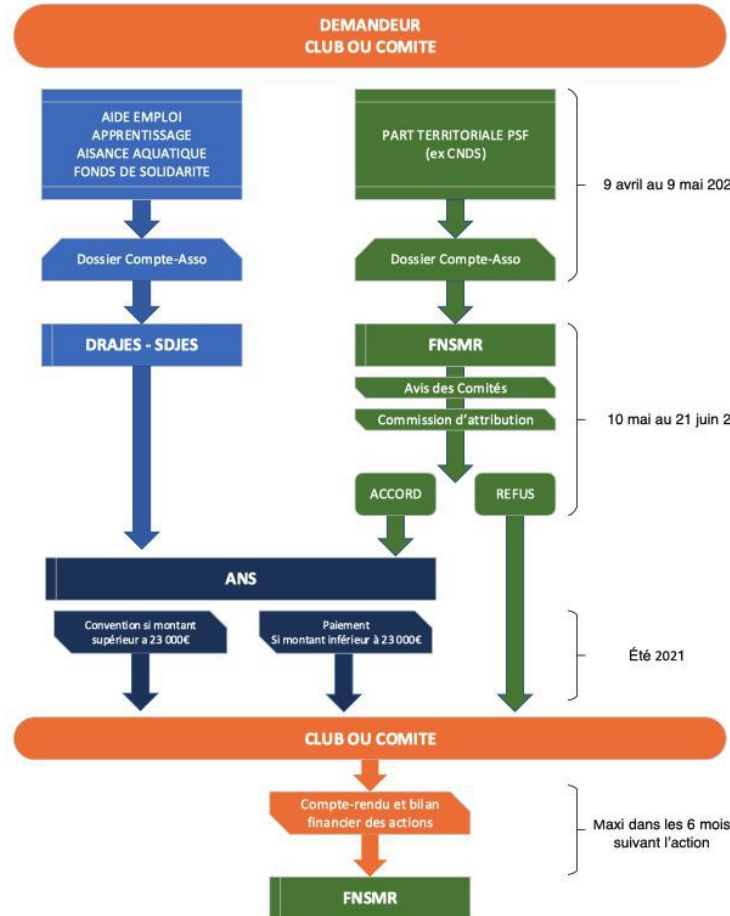
Les étapes et calendrier

Avril :
dépôt des demandes subventions

Mai - juin :
avis et instructions des dossiers

Été 2021 :
versements des subventions

Semestre 2022 :
justification des subventions

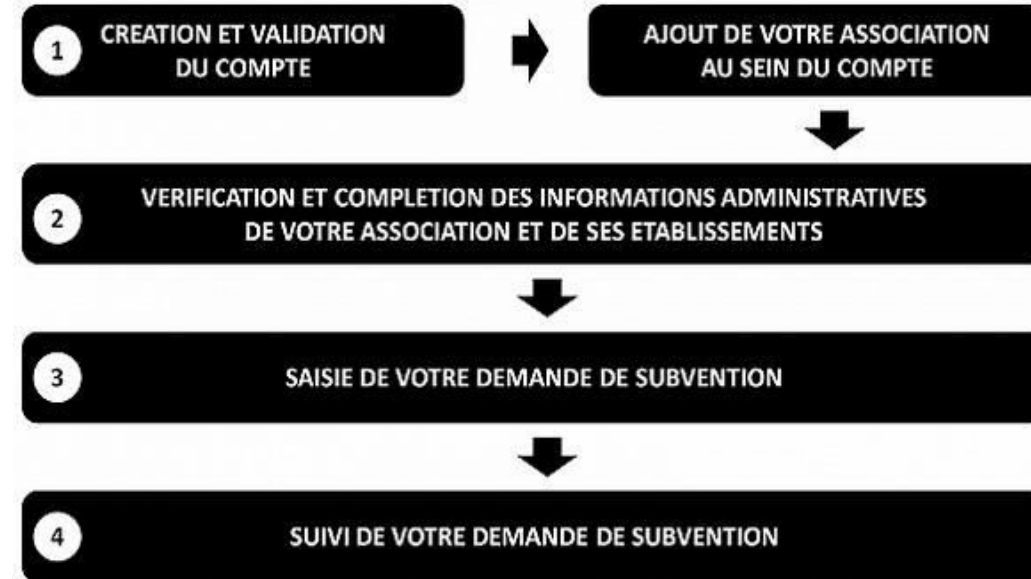
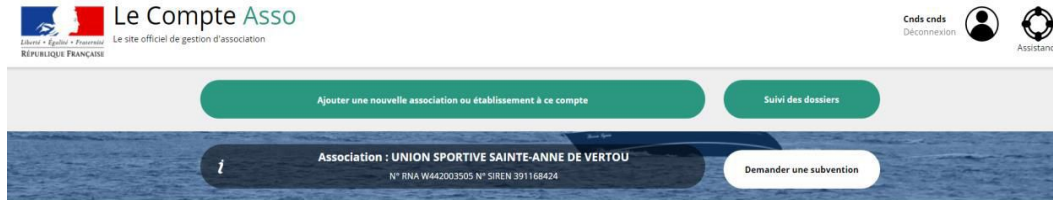


Le Compte Asso
Le site officiel de gestion d'association

**Le dépôt des demandes de
subvention se fait uniquement
via Le Compte Asso**

avant le 10 mai 2021

La procédure



Codes subventions FNSMR

FN Sport milieu rural - Auvergne-Rhône-Alpes - Projet sportif fédéral	1822
FN Sport milieu rural - Bourgogne-Franche-Comté - Projet sportif fédéral	1823
FN Sport milieu rural - Bretagne - Projet sportif fédéral	1824
FN Sport milieu rural - Centre-Val de Loire - Projet sportif fédéral	1825
FN Sport milieu rural - Grand Est - Projet sportif fédéral	1826
FN Sport milieu rural - Hauts-de-France - Projet sportif fédéral	1827
FN Sport milieu rural - Île-de-France - Projet sportif fédéral	1828
FN Sport milieu rural - Normandie - Projet sportif fédéral	1829
FN Sport milieu rural - Nouvelle Aquitaine - Projet sportif fédéral	1830
FN Sport milieu rural - Occitanie - Projet sportif fédéral	1831
FN Sport milieu rural - Pays de la Loire - Projet sportif fédéral	1832
FN Sport milieu rural - Provence-Alpes-Côte d'Azur - Projet sportif fédéral	1833
FN Sport milieu rural - Guadeloupe - Projet sportif fédéral	1834
FN Sport milieu rural - Martinique - Projet sportif fédéral	1835
FN Sport milieu rural - Guyane - Projet sportif fédéral	1836
FN Sport milieu rural - La Réunion - Projet sportif fédéral	1837
FN Sport milieu rural - Mayotte - Projet sportif fédéral	1838

Le cadre 2021

Budget 2021 PSF FNSMR : 301 800€

+32% par rapport à 2020



72 350€

Plan France Relance



- **Au moins 50% du budget** doit atteindre les clubs à échéance 2024
- **Le seuil minimum d'aide financière** pour un bénéficiaire et par exercice s'élève à **1 500 €**
 - Abaissé à **1000€ pour les territoires prioritaires** : ZRR / Contrat de Ruralité
 - Exemple action 1 : demande 500€ action 2 : demande 700€
 - Abaissé à **1000€** pour les projets "France Relance"
- Le montant de l'aide financière **ne peut être supérieur à 60% du budget total** de l'action
- Les actions doivent débuter **entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021 et être justifiées d'ici le 30 juin 2022**

2019 part clubs = 19%
2020 part clubs = 34%



Les conditions d'éligibilités

Clubs	• 2 actions de types orientations fédérales maximum • Pas de limite Plan France Relance
Comités départementaux Comités régionaux	• 3 actions d'orientations fédérales maximum • Pas de limite Plan France Relance
Clubs Comités départementaux Comités régionaux	• Etre une association affiliée ou un organe déconcentré à la FNSMR • Etre à jour de son affiliation • Le budget global de l'action doit être équilibré • Etre en capacité de fournir toutes les pièces justificatives demandées sur le Compte Asso : statuts, liste de dirigeants, rapport d'activité, comptes annuels et bilan, budget prévisionnel, projet associatif, RIB • Fournir le compte rendu des actions soutenues en 2020 dans le cas d'une nouvelle demande



Axes et orientations 2021

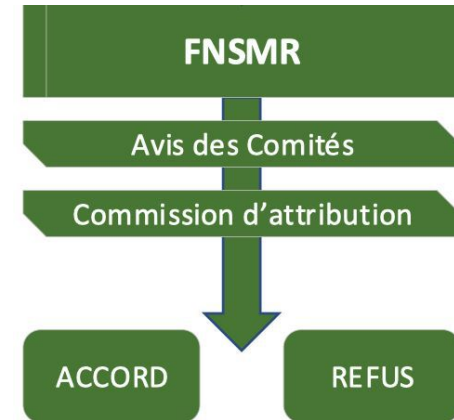
Axe 1 : Développement de la pratique	Animer le milieu rural dans un souci d'équilibre des territoires et de réduction des inégalités
	Développer les actions vers des publics spécifiques (public féminin / sénior / jeune / famille / handicapé)
	Favoriser les actions porteuses de développement et/ou innovantes pour un territoire
	Favoriser l'amélioration des compétences de l'encadrement
	Organiser et participer à des compétitions (en dehors des compétitions nationales et internationales)
Axe 2 : Promotion du Sport-Santé	Favoriser la pratique des activités physiques et sportives pour préserver le bien-être et la santé des individus
	Développer les activités physiques et sportives adaptées pour améliorer le capital santé à travers une approche thérapeutique (Sport sur ordonnance)
Axe 3 : Développement de l'éthique et de la citoyenneté	Mettre en place des actions de prévention et de citoyenneté autour du sport (lutte contre les discriminations, cohésion sociale, développement durable, etc)
Axe 4 : Plan "France Relance"	Aide aux associations en grande difficulté
	Aide à la reprise d'activités sportives
	Aide liée aux protocoles sanitaires



47 150€

Instruction et attribution

1. Accompagnement, évaluation administrative de l'éligibilité du dossier, objet (vérification des pièces) par l'équipe technique de la FNSMR
2. Avis des comités départementaux et régionaux pour les associations
3. Commission d'instruction et d'attribution PSF FNSMR :
 - o La Présidente de la FNSMR (ou son représentant)
 - o 2 membres du comité directeur de la FNSMR (ou leurs suppléants)
 - o 2 représentant(s) des territoires (ou leurs suppléants)
 - o 2 représentant(s) des clubs (ou leurs suppléants)
 - o 1 représentant des conseillers techniques (ou son suppléant)
 - o Le Directeur de la FNSMR (ou son représentant)



Une grille d'évaluation commune



Justification PSF 2020 et 2021

En 2021 : Compte-rendu en ligne via le Compte Asso



1 note spécifique sur la justification des actions PSF 2020

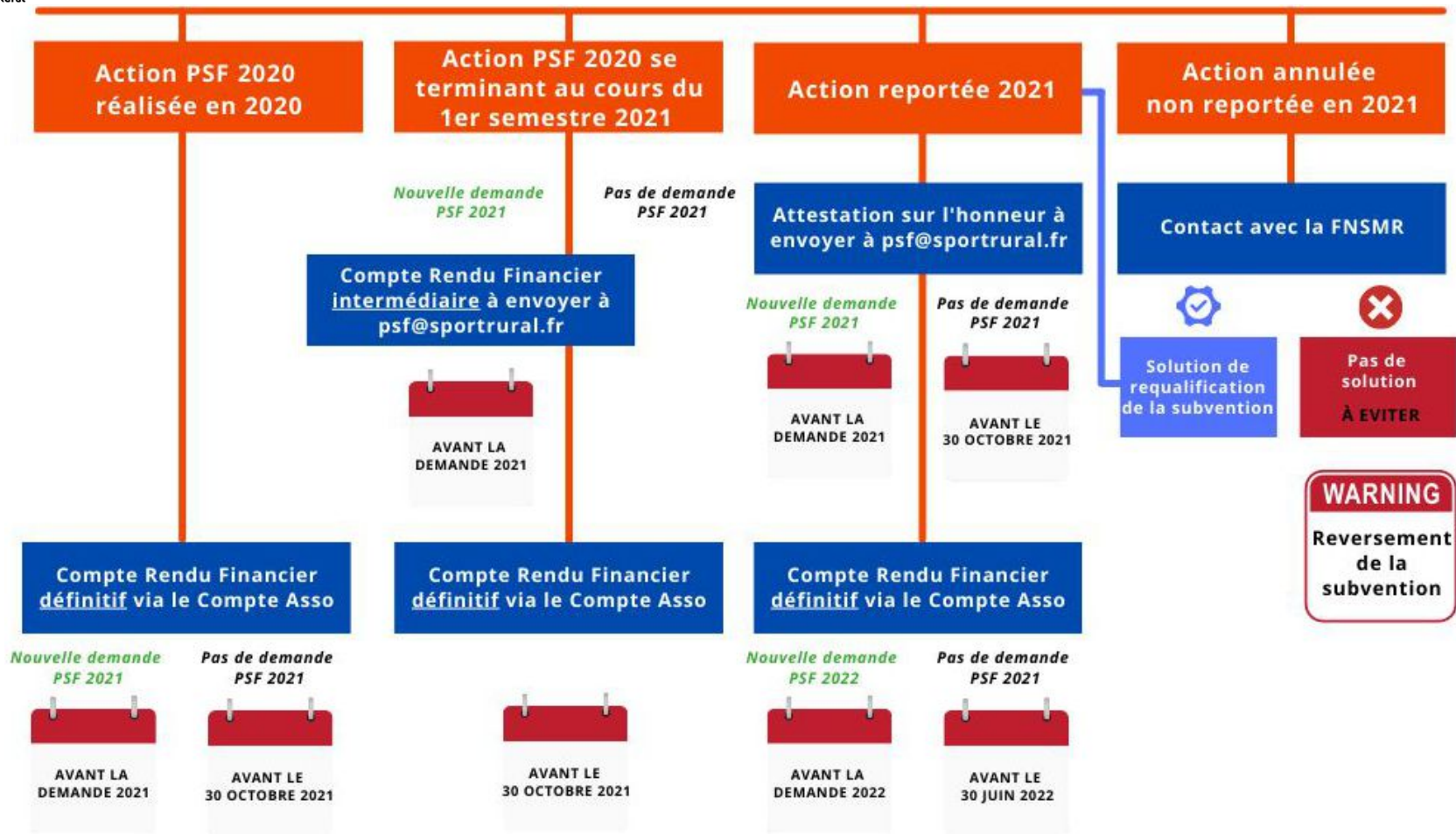
1 enquête de situation à remplir

2 guides pour vous accompagner :

- manuel pour déposer un compte rendu financier dans le compte asso
- guide sur le fonctionnement du Compte rendu financier de subvention

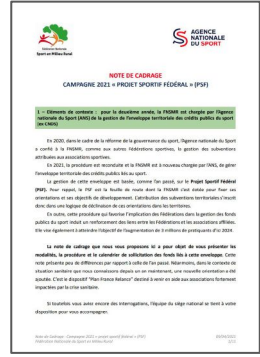


Justification PSF 2020



Les documents supports

Note de cadrage



Projet Sportif Fédéral



Guide Le Compte Asso



Modèle type Projet Associatif



FAQ



Guide Le Compte Asso

The image shows the front cover of a booklet titled 'Le Compte ASSO'. The cover is white with a thin black border. In the top left corner is the logo of the 'AGENCE NATIONALE DU SPORT', which consists of a stylized 'S' made of two overlapping shapes, one blue and one red. To the right of the logo, the text 'AGENCE NATIONALE DU SPORT' is printed in blue. In the top right corner, there is a small French flag (blue, white, and red vertical stripes) followed by the title 'Le Compte ASSO' in a large, bold, black sans-serif font. Below the title, in a smaller font, is the subtitle 'Le compte de gestion associative'. The center of the cover features the title 'LE COMPTE ASSO' in a very large, bold, black sans-serif font. Directly below it, the subtitle 'DEPOSER UN COMPTE-RENDU FINANCIER' is printed in a smaller, bold, black sans-serif font. The bottom section of the cover contains three paragraphs of text in a standard black font. The first paragraph states that the booklet is available for download or as a printed version from the Agence Nationale du Sport website. The second paragraph explains that the booklet is intended for associations and must be completed by the treasurer. The third paragraph notes that the booklet is available in French and English, and that the user should select the appropriate version based on their language preference. The bottom left corner of the cover has a decorative, torn-paper-like edge.

Guide
CERFA 15059*02

Attestation sur l'honneur

Le CERFA n°15059*02

Compte-rendu financier de subvention

A quoi sert le Compte rendu financier ?

- Le **compte rendu financier** doit réglementairement prendre la forme du CERFA n°15059*02. Ce compte rendu financier doit satisfaire notamment à une simplification et une harmonisation de la justification des dépenses de l'Etat.
- Il est composé de 3 parties :
 - Partie 1 : "Etat synthétique de l'action réalisée"
 - Partie 2 : "Détails de dépenses"
 - Partie 3 : "Données financières annexes"
- Il s'agit d'un document à usage interne pour plusieurs actions ou projets, afin de compléter un **compte-rendu CERFA pour chaque action financée** (il ne s'agit pas d'un CERFA par l'ensemble des actions).
- Chaque compte-rendu complété doit être **signé par un représentant légal** de l'association qui atteste ainsi que les informations indiquées sont exactes.



MARQUE DE DÉCLARATION SUR VOTRE BIEN



Ce modèle d'attestation est l'annexe prévue par l'article 1755 du Code de procédure civile. Elle doit être déposée par le greffier ou le commissaire de justice au greffe du tribunal de première instance de la commune où se situe le bien ou le bien de la commune. Elle doit être déposée au greffe du tribunal de première instance de la commune où se situe le bien ou le bien de la commune.

Notre - Déclaration de l'existence :

Sujet de l'attestation :

N° d'attestation :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

Ce modèle d'attestation est l'annexe prévue par l'article 1755 du Code de procédure civile. Elle doit être déposée par le greffier ou le commissaire de justice au greffe du tribunal de première instance de la commune où se situe le bien ou le bien de la commune. Elle doit être déposée au greffe du tribunal de première instance de la commune où se situe le bien ou le bien de la commune.

Notre - Déclaration de l'existence :

Sujet de l'attestation :

N° d'attestation :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

N° de la commune :

www.fnsmr.org/psf2021

www.fnsmr.org/psf2020

psf@sportrural.fr

09 72 29 09 72



The screenshot shows the website of the Fédération Nationale Sport en Milieu Rural. At the top, there is a banner with the title "Sport en Milieu Rural" in orange and the slogan "Le Sport est dans ma nature !" in red. Below the banner is a navigation menu with links: Accueil, La FNSMR, L'adhésion, Les activités, Centre de ressources, and Contact. The "Centre de ressources" link is highlighted with an orange arrow. Below the navigation menu, there is a section titled "Campagne 2021 – Projet Sportif Fédéral FNSMR". A dropdown menu is open under "Centre de ressources", showing options: Les documents officiels, Projet Sportif Fédéral 2020, and Projet Sportif Fédéral 2021. The "Projet Sportif Fédéral 2021" option is highlighted with an orange arrow. Below the dropdown menu, there is a section titled "Comme en 2020, la FNSMR est à nouveau chargée par l'ANS, de gérer l'enveloppe". Below this section, there is a paragraph of text: "Vous trouverez ci-dessous différents documents comprenant notre projet fédéral qui doit impulser une nouvelle dynamique dans l'animation sportive des territoires ruraux, ainsi que la note de cadrage qui vous indiquera les actions susceptibles d'être éligibles à un financement et vous guidera dans vos démarches."

